

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Froulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Froulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : La question agricole à la législature provinciale du Nouveau-Brunswick.—Abolition du droit d'accise sur le tabac en feuille produit par nos cultivateurs canadiens.—Condoléances à l'occasion du décès de M. François Malouin, gérant du *Courrier du Canada*.

Causerie Agricole : Des graines fraudées.—Importance de la bonté des graines.—Mode de semis.—Le germe, sa division.—Germination des céréales.—Conditions pour qu'un semis réussisse, etc.

Sujets divers : L'art agricole (*Suite*).—Maladies des arbres fruitiers : Ecorce gercée; épuisement des arbres fruitiers; la brûle des arbres fruitiers; chancre; la gomme; le miellat; entaillement de l'écorce; la teigne.—Récolte et conservation des fruits (*Suite*).

Choses et autres : "Nomenclature of our Russian fruits, by Charles Gibb, Abbotsford, P. Q."—"Pratique de la laiterie suivant les données de la science, par W. H. Lynch."

Recettes : Le lavage des flanelles en hiver.—Moyen de déloger les fourmis où elles ont établi leurs colonies.

REVUE DE LA SEMAINE

La question agricole à la législature provinciale du Nouveau-Brunswick.—A l'ouverture des Chambres de la province du Nouveau-Brunswick, le lieutenant-gouverneur a fait entendre qu'il y aurait une importante législation d'adoptée concernant les intérêts agricoles de cette province.

M. Phinney, en proposant l'adresse en réponse au discours du trône, fit les remarques suivantes :

L'important sujet de l'agriculture et de nos intérêts agricoles dans la province, nous est soumis dans les articles six et huit de l'adresse. Dans toutes les provinces de la Puissance, et surtout de par le Gouvernement fédéral, la question agricole est d'année en année considérablement étudiée, en vue d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Les bureaux d'agriculture de notre province, tels qu'actuellement constitués, ne donnent pas la satisfaction qu'on est

en droit d'attendre. Ils ne se réunissent qu'une ou deux fois par année, et s'occupent principalement de l'audition des comptes des sociétés locales; et très rarement de choses d'un ordre pratique et utile en vue des améliorations à apporter à notre système de culture. Presque toute la législation qui a été faite en ce sens origine de l'exécutif de la Province.

"La chambre doit aussi prendre en considération s'il est ou non opportun de continuer la ferme expérimentale. Les résultats ne sont pas satisfaisants. Des dépenses annuelles de \$3,000 sur cette ferme, on ne réalise que de \$700 à \$800; tandis qu'on n'élève que 17 à 18 veaux par année. On peut, dit-on, faire un meilleur usage de cette allocation par l'importation des bestiaux pour être ensuite distribués dans différentes parties de la province. La dernière importation de chevaux qu'a fait le Gouvernement a donné grande satisfaction; une autre importation de même nature, rencontrerait l'approbation publique.

"Les avantages qu'offre le Nouveau-Brunswick pour l'élevage des moutons sont bien connus. On attire actuellement une attention particulière sur cette importante branche de l'industrie agricole. Si on faisait une grande importation de moutons de choix, pour être ensuite distribués dans différents endroits de la province, la répartition des subsides provinciaux serait plus profitable que le maintien de la ferme expérimentale."

Le tabac canadien.—Si nous revenons encore une fois sur ce sujet, c'est dans le but, d'abord, d'en bien faire comprendre l'importance parmi nos lecteurs de la campagne. La culture du tabac comme la plupart des autres cultures industrielles, donne un excellent rendement sur une étendue de terre relativement très limitée et demande plutôt des soins que du travail.

En second lieu, c'est parce que nous désirons appuyer de toutes nos forces auprès de qui de droit, les demandes formulées par les cultivateurs du comté de Montcalm, dans la série de résolutions que nous publions ci-après.